



ASSOCIATION DES PRODUCTEURS
DE FRAISES ET FRAMBOISES
DU QUÉBEC

FORMULAIRE DE PROCURATION

Le producteur de fraises ou de framboises membre en règle de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec (APFFQ) qui ne peut participer à un évènement peut désigner un représentant (mandataire). Ce représentant aura le droit de proposer une motion, d'en appuyer une, de voter et de s'exprimer sur une résolution. Un producteur individuel ne peut se prévaloir du droit d'être représenté par procuration.

Ce formulaire de procuration doit être soumis à l'APFFQ au plus tard cinq (5) jours ouvrables avant l'évènement par courriel à l'adresse apffq@upa.qc.ca.

Je, soussigné, demande que

Nom du représentant

soit mon représentant à _____ .
Nom de la réunion (assemblée générale annuelle, spéciale, etc.)

Date : _____

Nom de l'administrateur en lettres moulées

Signature de l'administrateur

Entreprise